# JAUZELON Marguerite

Serait toujours vivante (avril 2021) Ambulancière volontaire pendant la Seconde Guerre mondiale.

## • Eléments biographiques :

Née à Ravine Creuse, lieu-dit de la commune de **Saint-André** (La Réunion) le 25 juillet 1917. Fille de Raymond Jauzelon. Institutrice. 1 enfant (fille).

### • Carrière militaire et campagnes :

Institutrice au déclenchement de la guerre, elle s'engage volontairement pour la durée de la guerre le 23 novembre 1943 à Saint-Denis au titre de la section féminine des volontaires français de l'Océan Indien et embarque le même jour pour Tananarive afin d'y suivre un stage de formation d'ambulancière de 6 mois. Nommée 1e classe le 28 février 1944 pour compter du 1e mars, elle est désignée pour continuer ses services en Afrique du Nord, elle embarque à Tamatave le 17 mai pour Alger. Débarquée le 7 juillet, elle est affectée à l'école d'Ain-Kalaa le lendemain, puis au 431e bataillon médical le 21. Début aout, elle embarque d'Oran pour Ajaccio puis Aix-en-Provence le 24 aout. De là, elle accompagne la remontée des troupes françaises vers le Rhin et participe à la campagne d'Alsace. Le 1e avril 1945, elle passe la frontière franco-allemande. Le 29 octobre 1945, elle est dirigée sur Marseille où elle est affectée à l'unité administrative et quitte le BM 431. Fin décembre, elle est nommée 5e catégorie. Affectée après-guerre à la maternité de Fontainebleau puis de Nancy en février 1947, elle est finalement mutée à la 9e région pour rapatriement sur l'île de la Réunion le 3 mai 1947. Elle est démobilisée le 30 juin 1947. De retour à la Réunion, elle reprend son poste d'institutrice.

#### • Décorations et citations:

Chevalier de la Légion d'Honneur Officier des Palmes Académiques Croix de la Libération Croix du Combattant Volontaire Croix du Combattant Médaille Commémorative de la Guerre 1939-1945 avec agrafe « Engagée volontaire », « Libération » et « Allemagne ».

## • Sources :

SHD Pau : ESS

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.